Cahiers Congolais de Sociologie - N° 29

De l'Organisation de l'Unité Africaine à l'Union Africaine. Quel bilan pour la région des Grands Lacs 50 ans plus tard ?

L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE A L'UNION AFRICAINE. QUEL BILAN POUR LA REGION DES GRANDS LACS 50 ANS PLUS TARD ? Par BYABUZE BADESIRE Introduction La naissance de l'Organisation de l'Unité Africaine, du 23 au 25 mai 1963, a suscité, aux peuples africains, bien d'espoirs de liberté, d'autodétermination, d'unité continentale et surtout de développement économique pour les pays qui venaient d'être affranchis du joug colonial. A la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement, le Dr KWAME NKRUMAH, porte étendard de ce phénomène historique pour le continent africain, déclare que l'union totale et immédiate du continent est nécessaire. D'abord pour sauver l'Afrique de l'intervention néocolonialiste. « Nous sommes déjà parvenus au stade où nous devons nous unir ou sombrer dans cet état où l'Amérique latine est devenue, contre son gré, la triste proie de l'impérialisme après un siècle et demi d'indépendance politique ». Le mouvement de l'unité africaine connut au cours de son développement plusieurs étapes. La première fut marquée par l'essor du panafricanisme au début du XXème siècle et des idées des congrès panafricains des années 20 au cours desquels, pour faire contrepoids à la théorie raciste de la supériorité des « Blancs » sur les « Noirs », on examina principalement le problème de l'égalité en droits de tous les Noirs. Ensuite, après la Seconde Guerre mondiale, ce fut l'étape de l'union des actions de tous les peuples africains dans la lutte pour la conquête de l'indépendance nationale. Et enfin, à partir du début des années 60, après la formation en Afrique de nombreux Etats indépendants, le mouvement pour l'unité africaine s'est hissé à un degré nouveau dans son développement en proclamant que son objectif était l'union des pays et peuples jadis séparés par les colonialistes, leur coopération politique, économique, social et culturelle (JOURAVLEV, Y., 1983 : 8). A quarante ans de sa création, ces objectifs nobles des Etats africains ont été loin d'être atteints ; d'autres sont devenus obsolètes. L'évolution du monde, la multiplicité des problèmes socio-politiques et la difficulté du continent africain à mettre en marche son modèle de développement économique poussèrent l'OUA à opérer une mutation vers une nouvelle structure beaucoup plus dynamique, compétitive, en tous cas dans sa vision, et plus adaptée à des nouveaux défis, à des nouvelles conditions de l'humanité et aux nouveaux problèmes auxquels l'Afrique doit faire face. C'est la naissance de l'Union Africaine sur les cendres de l'OUA. C'est là que nous rejoignons Charles Darwin dans sa célèbre théorie de l'évolutionnisme. Les organisations sont aussi considérées comme des êtres humains. Elles naissent, grandissent et se battent pour survivre en s'adaptant aux nouvelles conditions de vie que leur impose l'humanité. Dans le cas contraire, elles disparaitront. C'est la sélection naturelle. De l'OUA à l'UA : Une migration sur fond de turbulence et d'instabilité politique dans la région des Grands Lacs Africains. Réunis à Syrte le 09 septembre 1999, alors que la région des Grands Lacs était en tourbillon spécialement en RDC où le pays venait d'être désintégré et fractionné en plusieurs zones rebelles, les Chef d'Etat et de Gouvernement de l'OUA adoptaient la « Déclaration de Syrte, laquelle plaidait pour la création d'une nouvelle organisation capable d'accélérer le processus de l'intégration en Afrique et de permettre au continent d'être plus compétitif dans les relations internationales. L'organisation à créer devait s'éloigner du néocolonialisme qui continuait à marquer l'environnement immédiat de l'OUA (TSHIMPANGA, M.K., 2012). Les innovations sont vite

trouvées et enregistrées et des nouveaux objectifs sont fixés au-delà des objectifs retenus de l'OUA. Il s'agit notamment des objectifs ci-après : promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent ; promouvoir les principes et les institutions démocratiques, la participation populaire et la bonne gouvernance ; accélérer l'intégration politique et socio-économique du continent ; promouvoir et défendre les positions africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent ; promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples conformément à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et aux autres instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme ; créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer le rôle qui est le sien dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales ; promouvoir le développement durable aux plans économiques, social et culturel ainsi que l'intégration des économies africaines ; coordonner et harmoniser les politiques entre les communautés économiques régionales existantes et futures en vue de la réalisation graduelle des objectifs de l'Union ; accélérer le développement du continent par la promotion de la recherche dans tous les domaines, en particulier en sciences et en technologie ; œuvrer de concert avec les partenaires internationaux pertinents en vue de l'éradication des maladies évitables et de la promotion de la santé sur le continent (BOURGIE, A., 2004 : 327). Des nouvelles actions sont envisagées dans tous les domaines possibles pour faire sortir le continent du carcan de sousdéveloppement à travers ces objectifs. L'Union Africaine étant la seule organisation internationale africaine dont le domaine d'action est pratiquement illimité. Il couvre le secteur aussi divers que la politique internationale, l'économie, l'éducation et la culture, la défense et la sécurité, la santé et la science. Cinquante ans plus tard, les jugements les plus divers fusent, de toutes parts, sur cette organisation internationale africaine. Les uns y voient, pour paraphraser François Gonidec, un syndicat des gouvernants africains, plus enclins à conserver un pouvoir, parfois conquis par la force, plutôt qu'à mettre en œuvre les principes de la Charte d'Addis-Abeba (GONIDEC, F., 1993 : 30) A ce stade, il devient plus qu'impérieux, au regard de ces réalités que l'on s'interroge sur le bilan de cette grande structure internationale africaine par rapport aux objectifs nobles pour lesquels les Chefs d'Etats africains ont consenti à créer cette organisation. L'analyse de cet article ne se limitera qu'au niveau de la région des Grands de Lacs Africains. Quel est le bilan de l'Union Africaine dans la région des Grands Lacs africains cinquante ans après sa création ? En d'autres termes, quelle est la contribution de l'UA dans la résolution des multiples crises et conflits de la région des Grands Lacs Africains ? Rappel de quelques crises et conflits marquants dans la région des Grands Lacs Africains. Dans ce sous-titre, il ne s'agit pas de répertorier tous les conflits et crises que la région des Grands Lacs a connus, mais plutôt, aux fins d'une meilleure orientation de la réflexion, rappeler quelques-uns qui ont marqué l'histoire de cette partie du continent et auxquels l'Union Africaine était, directement ou indirectement, impliquée en vue de les résorber. Pour cela, nous allons nous focaliser sur le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo et le Congo-Brazzaville. Pays qui ont fortement marqué l'histoire de la sous régions des Grands Lacs de par leurs situations politiques au cours des décennies passées. Afin de mieux fixer les idées, présentons brièvement la région des Grands Lacs en question. Présentation de la région des Grand Lacs. Le continent africain ou, selon la terminologie diplomatique, la zone Afrique est subdivisée en cinq régions, à savoir : l'Afrique du Nord, l'Afrique Occidentale, l'Afrique Australe, l'Afrique Centrale et l'Afrique Orientale. La logique géographique aurait voulu que la frontière naturelle entre les deux dernières régions-

l’Afrique Centrale et l’Afrique Orientale- se situe sur la ligne des fossés d’effondrement, appelée « Graben » que bordent les Mont Mitumba et où se succèdent les Grands Lacs Africains : lacs Idi Amin (ex-Edouard), Mobutu (exAlbert), Kivu, Tanganyika, Moero et Victoria (MUSAMBYA, S., 1997 : 6). C’est ainsi que la plupart des auteurs, essentiellement des géographes et des historiens, constatant certaines similitudes physiques, humaines et historiques dans ces deux régions, ont parlé de la « Région des Grands Lacs » à cheval entre l’Afrique Centrale et l’Afrique Orientale. Cette Région correspond ainsi à l’ensemble des pays riverains de ces grands lacs, indépendamment des frontières issues de la colonisation. En définitive, ce qu’on l’on appelle, géographiquement, « la Région des Grands Lacs », est en fait l’espace géographique constitué de sept pays de l’Afrique Centrale et Orientale à savoir : le Burundi, le Rwanda, l’Ouganda, la Zambie, la Tanzanie, le Kenya et la République Démocratique du Congo(RDC) Au plan spatial, le Burundi, le Rwanda, l’Ouganda et la Tanzanie réunis font une population totale d’à peu près 90,77 millions d’habitants (soit à peu près le double de la population de la RDC estimée à ce jour à plus ou moins 50 millions d’habitants) sur une superficie totale de 1.817.940 km2 (moins que la RDC). En incluant la RDC, la superficie de toute la Région passe à 4.163.350 km2 pour une population totale d’environ 135,77 millions d’habitants, soit une densité de 32,6 ha/km2 (MUSAMBYA, S., 1997 : 12). Mais de tous les pays de la Région, seuls le Burundi et le Rwanda, qui se trouvent être les plus petits en étendue, ont la densité la plus forte, non seulement de la Région, mais de toute l’Afrique, soit 320ha/km2 (KAMBERE, M.L., 1999 : 6). Ce qui pose le problème de l’espace vital, aggravé par un système agraire semiféodal (à chaque famille, sa colline). Bien plus, ces deux pays sont complètement enclavés et dépendent de leurs voisins pour leur commerce extérieur, notamment la Tanzanie (par le port de Dar EsSalaam) et le Kenya (par le port de Mombasa) (GAMBWA, E., 153). Le conflit burundais dans la région des Grands Lacs. Aux législatives du 18 septembre 1961, les Burundais choisissent l'Union pour le Progrès National (UPRONA) et son chef de file le prince Louis Rwagasore, qui remporte 58 des 64 sièges de la nouvelle assemblée. L'Uprohutu (Union pour la promotion hutue, qui plus tard deviendra le Palipehutu, Parti pour la libération du peuple hutu, pendant du Parmehutu au Rwanda qui a pris le pouvoir par la force deux ans plus tôt), n'obtient aucun rôle dans le nouveau paysage politique burundais. Un mois plus tard, le prince Rwagasore est assassiné le 13 octobre par Georges Kageorgis, un jeune résident grec engagé par les Belges qui voulaient se venger de leur défaite et handicaper le leadership Burundais. L'indépendance du pays est proclamée le 1er juillet 1962, date alors choisie pour célébrer la fête nationale. En 1993 sont organisées les premières élections libres et pluralistes au Burundi depuis son indépendance en 1962. La victoire de Melchior Ndadaye, candidat hutu du Front pour la Démocratie du Burundi (Frodebu), cristallise les conflits entre les deux ethnies majoritaires, Hutu et Tutsi. La guerre civile burundaise. La guerre civile au Burundi commence le 21 octobre 1993 à la suite de l'assassinat par les militaires Tutsi du Président Melchior NDADAYE qui venait d'être élu démocratiquement en juin 1993. Les Hutu pensent à une récidive du Génocide de 1972 qui avait fait plus de 500 000 morts. L’armée, la gendarmerie et la police sont sous contrôle Tutsi. Les Hutu tentent de s'organiser. Des centaines de milliers de familles Hutu fuient le pays en direction de la RDC, alors Zaïre, du Rwanda et de la Tanzanie. L’annonce de cette mort sur Radio Kigali fut le début de ce que les partis d'obédience tutsi ont appelé un génocide des Tutsi et du lynchage des Hutu qui y étaient opposés. L'intérim à la tête du pays fut assurée par Sylvie Kinigi, Premier Ministre du Président assassiné Ndadaye. Des régions

entières connurent la purification ethnique. Des milices se créèrent: les GEDEBU (Génération démocratique du Burundi), les FDD (Forces pour la défense de la démocratie) pour le camp des Hutu et les sans défaite et sans échec pour celui des Tutsi. Le Burundi s'enlisa dans cette situation où la peur et la suspicion de l'autre faisaient partie du menu quotidien de la population. En 1996, Pierre Buyoya fait un coup d'Etat. S'en suit alors la mise sur pied de la politique de regroupement consistant à mettre près de 1.4 Millions de Hutu dans des Camps de Concentration. Des centaines de milliers des Hutu vont y périr. Ce parcours rapide de l'histoire socio-politique du Burundi de 1962 à 1993 et dont les effets se font ressentir jusqu'aujourd'hui ; montre que les crises sont récurrentes dans cette société mais elles ne sont ni naturelles ni séculaires. Un accord au mois de janvier 1994, sous l'égide de l'ONU, établi un partage du pouvoir entre Hutus et Tutsis. Cyprien Ntaryamira, Hutu, devient Président tandis que le Tutsi AnatoleKanyenkiko devient Premier Ministre. La mort de Cyprien Ntaryamira dans l'attentat du 6 avril 1994 au Rwanda complique le processus de paix. Au mois de septembre, le Hutu Sylvestre Ntibantunganya est nommé à la présidence. Les massacres ethniques continuent pourtant, poussant à l'exil les Hutus vivant dans la capitale Bujumbura, tandis que les deux guérillas hutus s'en prennent à des camps de réfugiés tutsis et les Forces Armées Burundaises aux populations civiles hutus. Les Tutsis reprennent le pouvoir lors de deux coups d'État : en février 1995, Antoine Nduwayo devenant Premier Ministre, et le 25 juillet 1996, suite à un massacre visant les Tutsis, Pierre Buyoya devenant Président. En réaction à ce coup d'État, Julius Nyerere impose un embargo, bientôt suivi par les pays voisins du Burundi. Malgré quelques progressions durant l'année 1996, les FNL et les FDD perdent peu à peu leurs bases arrières, suite aux opérations du Rwanda, de l'Ouganda et des Forces Armés Burundaises contre les camps de réfugiés et de déplacés hutus. En 1998, de nouveaux pourparlers de paix sont entamés sous l'égide des présidents tanzanien et sud-africain, Julius Nyerere et Nelson Mandela, et le gouvernement s'ouvre aux Hutus. En août 2000, un premier accord est signé, mais sans les FNL et les FDD. Une nouvelle Constitution, de transition, est promulgué le 28 octobre 2001, établissant une alternance « ethnique » du pouvoir, la présidence et la vice-présidence changeant tous les 18 mois, alternant Tutsis et Hutus. Malgré une activité militaire soutenue de la part des groupes armés hutus, une partie des FNL déposent les armes le 7 octobre 2002 et les FDD acceptent de participer au processus de paix le 8 octobre 2003, un accord final étant trouvé le 16 novembre, et de se transformer en parti politique. Alors que ses militants doivent être intégrés à l'armée régulière, ils continuent à être actifs dans le pays contre les FNL et à recruter. En mars 2003, l'Union africaine envoi une mission de maintien de la paix, chargée du désarmement des groupes armées, pris en charge à partir du 21 mai 2004 par l'ONU dans le cadre de l'ONUB. La dernière faction des FNL, menée par Agathon Rwasa entame des négociations en janvier 2004. Un accord de paix est signé le 15 mai 2005. Des violences éclatent malgré ce traité, les FNL étant accusés de renforcer sa branche militaire. Le 18 avril 2009, le chef des FNL, Agathon Rwasa, annonce renoncer à la lutte armée. Le conflit rwandais dans la région des Grands Lacs. Octobre 1990, premier assaut du Front Patriotique Rwandais sur Kigali. Cette guerre qui a éclaté dans la corne du nord-est du Rwanda, avait pour objectif la prise de Kigali endéans trois jours. Mais dès le deuxième jour de bataille, les Forces Armées Rwandaises neutralisaient les combattants du Front Patriotique Rwandais et même leur Commandant en Chef en la personne du Général Major Frédérique Rwigema, ancien commandant adjoint de la NRA et viceministre de la défense du Gouvernement Ougandais y perdit la vie. Après ces combats très rudes, le FPR fut

repoussé en dehors de la frontière rwandaise à la fin d'octobre 1990. Mais, dès les premiers jours du mois de novembre suivant, l'ennemi relança ses attaques contre les communes rwandaises frontalières avec l'Ouganda (Muvumba, Kiyombe, Cyumba, Kivuye deByumba et Butaro de Ruhengeri). Cette fois-ci sous forme de guérilla. A partir de ce moment, la population civile était directement concernée. Ce fut en effet, le début d'une série de crimes de droit international humanitaire commis par le FPR. La guerre contre le Rwanda devenait alors une très grave préoccupation non seulement pour le Rwanda, mais aussi, pour toute la sous-région des Grands Lacs. C'est dans ce contexte que des changements institutionnels importants ont été opérés au niveau de l'Etat. Avril 1994, prise de Kigali et début de massacre. Mercredi 06 avril 1994, soit 08 mois et 02 jours après la signature de l'Accord de Paix d'Arusha, l'avion qui ramenait du sommet de Dar-es-Salaam le Président Juvénal Habyarimana et son homologue burundais Cyprien Ntaryamira ainsi que leurs délégations respectives, est abattu au moment ou il se préparait à atterrir à l'Aéroport International Grégoire Kayibanda de Kanombe à Kigali. Cet acte fut le déclenchement des massacres sans précédents dans l'histoire du Rwanda. La mort de Habyarimana a été un frein pour l'unité des peuples Hutu et Tutsi. Aucune enquête internationale n'a permis d'identifier les auteurs de cet attentat. Les deux principales hypothèses soupçonnent l'une, le Hutu Power et l'autre, le FPR, avec d'éventuels soutiens internationaux. Pendant la nuit du 6 avril, l'attentat fut l'élément déclencheur du génocide réalisé par le hutu sur les ondes de la radio des mille collines. Le signal du début du génocide fut, dit-on, la phrase entendue depuis quelques jours : « Abattez les grands arbres». Les massacres des opposants hutus dans les premières heures, puis de milliers de Tutsi commencèrent aussitôt et simultanément dans une grande partie du Rwanda. Le 7 avril 1994, la première ministre Agathe Uwilingiyimanafut assassinée le matin, puis les dix Para-Commandos belges, du 2e bataillon commando, qui avaient pour mission de la protéger, furent à leur tour assassinés dans le camp militaire des Forces Armées Rwandaises (FAR), où ils avaient été emmenés. Les corps n'ont été retrouvés que le lendemain. Ce commando était aussi composé de cinq casques bleus ghanéens qui furent aussi capturés avec les Belges, mais furent relâchés. Un gouvernement intérimaire fut constitué en quelques jours sous la houlette du colonel Bagosora qui se révéla rapidement être l'homme fort du régime après la disparition du Président Juvénal Habyarimana. Dès le 8 avril 1994 la France, par l'opération Amaryllis, puis la Belgique, par l'opération Silver Back et l'Italie évacuèrent leurs ressortissants et ceux d'autres pays occidentaux. Un convoi de ressortissants américains était parti dans les heures qui suivirent l'attentat vers le Burundi, où les attendaient des forces américaines en stationnement Cent jours d'extermination Pendant trois mois, la Radiotélévision Libre des Mille Collines encourage et guide jour après jour, heure par heure le génocide, dénonçant les Tutsi encore vivants à tel ou tel endroit. Les milices Interahamwe (issue du MRND, le parti présidentiel) et Impuzamugambi (issue de la Coalition pour la Défense de la République, organisation extrémiste composée de durs du régime Habyarimana), exécutent ce qu'elles appellent « le travail », parfois assistées par les FAR. Le « travail » consiste pour les extrémistes hutu à massacrer à travers tout le pays les Tutsi, ainsi que certains Hutu modérés réputés hostiles à ce projet et considérés comme des « traîtres ». La population utilise essentiellement des machettes, des houes et des gourdins cloutés. Les massacres atteindront des sommets dans l'horreur. L'ampleur du massacre (en trois mois, 1 million de personnes sont tuées selon les autorités rwandaises après recensement, 800 000 selon l'ONU et l'Organisation de l'Unité Africaine), sa cruauté (des femmes

enceintes sont éventrées pour tuer les fœtus, la violence sexuelle est fréquemment employée, des tueries ont lieu au sein de familles mixtes, le sadisme se manifeste dans de nombreux cas) et le nombre d'exécutants en font un des évènements les plus atroces du XXème siècle. Le 30 avril 1994, le bureau politique du Front patriotique rwandais publie un communiqué selon lequel le génocide est presque terminé. Il « appelle le Conseil de sécurité des Nations unies à ne pas autoriser le déploiement de la force proposée, parce que l'intervention des Nations unies à ce stade ne peut plus servir un quelconque but en ce qui concerne l'arrêt des massacres». On estime que 80 % des massacres étaient accomplis à la mi-mai. Le médecin allemand WolgangBlam témoigne qu'à partir du 16 mai 1994 les autorités locales ont normalisé la situation en ouvrant les services publics, les banques, les transports, etc. L'essentiel des massacres était alors accompli. Mais la guerre civile évoluait en faveur du FPR et c'est à ce moment que la France perça le mur de la qualification du génocide au plan diplomatique, dans la perspective d'une intervention. Le génocide constitue en outre un désastre économique avec les destructions de biens (notamment les troupeaux) et les pillages. Dans la volonté d'anéantir jusqu'au souvenir des Tutsi on détruisit aussi très souvent leurs maisons et leurs jardins, sans chercher à les utiliser autrement qu'en récupérant leurs matériaux. Le génocide se déroule sur fond de guerre civile. Les FAR (Forces armées rwandaises, c'est-à-dire l'armée régulière rwandaise) combattent le FPR (Front patriotique rwandais, composé de Tutsi exilés et de quelques opposants hutu au régime Habyarimana, qui ont attaqué le Rwanda depuis l'Ouganda à partir de 1990). Le cas de la République Démocratique du Congo. Le conflit débute au Kivu en 1996 par une rébellion des Banyamulenge (Zaïrois tutsi d'origine rwandaise installés au Kivu, dans l'est du Zaïre) dont la nationalité, remise en question par le gouvernement zaïrois, représente une des causes importantes du conflit. La question de la nationalité des Banyamulenge du Sud-Kivu, Zaïre Leur statut dépend de la période et des modalités de leur installation au Kivu. «La question de l'identité est primordiale, surtout depuis qu'elle est devenue inséparable de celle du territoire. Une représentation simplificatrice oppose les autochtones qui se prévalent des droits coutumiers que confère l'antériorité, notamment les droits fonciers, aux étrangers notamment Tutsi et Hutu issus de vagues successives d'immigration. La législation zaïroise, au lieu de la simplifier, a compliqué comme à souhait cette question de la nationalité en excluant de la loi commune les originaires du RuandaUrundi établis au Kivu» (RUSAMIRA, E., 2003). Les années 1972 et 1981 ont marqué des étapes dans l'évolution de ce statut. En 1994, à la suite du génocide rwandais et du renversement du régime hutu au Rwanda, la pression démographique due au déferlement de 1 200 000 réfugiés rwandais, hutu pour la plupart, vers le Kivu complique la cohabitation entre autochtones zaïrois et Banyarwanda (Zaïrois hutu et tutsi originaires du Rwanda) implantés de longue date au Kivu. Le génocide durcit également les relations des Banyarwanda hutu et tutsi entre eux. Une hostilité anti-tutsi s'installe au Zaïre incitant même le régime Mobutu à remettre en cause les acquis de leur nationalité zaïroise, y compris pour les Banyamulenge, les plus anciennement installés. En effet, «le 28 avril 1995, le parlement zaïrois adopte une série de résolutions destinées à assimiler tous les Zaïrois d'origine rwandaise, y compris les Banyamulenge, à des réfugiés et, par conséquent, à leur réserver le même traitement. Car les résolutions laissent entendre que les Banyamulenge (Zaïrois tutsi d'origine rwandaise) ont acquis la nationalité zaïroise de manière frauduleuse et appellent à leur expulsion, à l'annulation des contrats de propriété et à l'interdiction de leurs associations». Les Banyamulenge se sentent menacés par la mise en œuvre de ces mesures,

prétexte à prendre les armes et déclencher une rébellion contre le gouvernement zaïrois le 13 octobre 1996 au Kivu (POURTIER, R., 1999). L'appui du Rwanda et de l'Ouganda aux rebelles zaïrois En 1996, quatre catégories d'affrontements armés font rage au Kivu qui sert de base arrière aux guérillas des pays voisins. Ils opposent : les Forces Armées Rwandaises (à dominante tutsi) aux anciens génocidaires hutus; le Forces Armées Burundaises (à dominante tutsi) à ses adversaires extrémistes hutus; le gouvernement ougandais à deux groupes rebelles différents; un certain nombre d'organisations rebelles au gouvernement zaïrois. Les deux compagnons d'armes, le général et dirigeant du Front patriotique rwandais (FPR, parti tutsi au pouvoir depuis juillet 1994) Paul Kagamé et le président ougandais Yoweri Museveni saisissent l'opportunité de cette rébellion et la soutiennent militairement pour faire pénétrer leurs troupes au Kivu. En fait, ils préparent le conflit depuis plusieurs mois, avec la participation du Burundi, pour plusieurs raisons. Ils font essentiellement valoir le caractère sécuritaire de leur engagement auprès de leurs frères tutsi Banyamulenge : "nettoyer «les camps de réfugiés hutu, établis à proximité de la zone frontalière depuis 1994 au Kivu, qui menacent leur tranquillité donc celle du nouvel ordre politique tutsi rwandais. En effet, les camps sont infiltrés par les responsables du génocide de 1994 : Hutus extrémistes des ex-Forces Armées Rwandaises (FAR), Interahamwe soutenus par les Forces Armées Zaïroises (FAZ) qui franchissent la frontière pour effectuer des incursions meurtrières sur le territoire rwandais. Outre les préoccupations sécuritaires du Rwanda et de l'Ouganda, des ambitions politiques et économiques sous-tendent leur engagement auprès des Banyamulenge, qui s'inscrivent dans une stratégie globale : renverser le régime Mobutu, s'arroger un contrôle politique sur l'est du pays et tirer profit des richesses naturelles de la région. Laurent-Désiré Kabila renverse le président Mobutu Pour les opérations militaires, le Rwanda et l'Ouganda font appel à L-D Kabila, activiste œuvrant dans un maquis en Tanzanie, opposant de longue date au régime du président Mobutu. La rébellion des Banyamulenge éclate le 13 octobre 1996 au Sud-Kivu, où elle s'empare d'Uvira, base arrière des opposants hutu au régime tutsi en place au Burundi. Elle est soutenue essentiellement par des troupes venues du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi qui, au début, nient leur implication dans le conflit. Des opposants de tous bords à Mobutu la rejoignent également. Forte de ces apports militaires, elle s'organise en Alliance des forces démocratiques pour la libération du Zaïre (AFDL). L-D Kabila en est nommé coordinateur par ses trois protecteurs et alliés. Entre octobre et décembre 1996, l'AFDL entame une opération d'envergure, stigmatisée par la suite par la communauté internationale : le ratissage et le démantèlement des camps de réfugiés hutu, installés près de la frontière depuis 1994. Fin octobre, l'armée zaïroise en déliquescence reconnaît ne plus contrôler les territoires situés entre Goma, au nord, et Uvira, au sud du Kivu, occupés par l'AFDL ainsi que par des troupes rwandaises et ougandaises, considérées comme des "envahisseurs" par le Chef d'Etat-Major des FAZ (Forces armées zaïroises). Début 1997, la guerre se poursuit sans résistance et fait tache d'huile sur les autres provinces. Les soldats zaïrois, peu ou pas payés, désorganisés, se dérobent non sans commettre des pillages et des viols sur les populations locales. En février 1997, le Conseil de sécurité de l'ONU demande la fin des hostilités et le retrait de "toutes les forces extérieures, mercenaires compris". Mais, les rebelles avancent rapidement. Ils occupent les deux-tiers du territoire et contrôlent les ressources minérales : or du Kivu et de la Province Orientale, diamant du Kasaï, cuivre, cobalt et manganèse du Katanga. Après plusieurs semaines de pourparlers, sous la médiation des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud, un face-à-face a lieu entre Mobutu et Kabila pour

tenter de négocier une transition pacifique du pouvoir. Cette entrevue confirme les divergences totales entre les deux hommes. Kabila refuse un cessez-le-feu et déclare poursuivre sa marche sur la capitale Kinshasa. Les 17 et I8 mai 1997, le président Mobutu part en exil après 30 ans de pouvoir et Laurent-Désiré Kabila s'autoproclame Président de la République Démocratique du Congo, nouvelle dénomination du Zaïre. Les rebelles de l'AFDL entrent dans Kinshasa, accusés de massacres de Hutu au cours de leur avancée victorieuse (POURTIER, R., 1997). Une guerre africaine sans précédent En juillet 1998, L-D Kabila limoge ses ministres d'origine tutsi et décrète l'expulsion des troupes rwandaises stationnées en RDC depuis 1997. L'alliance avec ses anciens frères d'armes se rompt alors définitivement. Le 2 août 1998, une nouvelle rébellion de soldats banyamulenge, déçus du nouveau régime, éclate au Kivu, cette fois dressée contre Kabila qu'ils avaient porté au pouvoir en mai 1997. Elle est soutenue par le Rwanda, l'Ouganda et, à un moindre degré, par le Burundi. Ces pays saisissent l'opportunité du mécontentement des Congolais tutsi d'origine rwandaise pour réaliser leurs objectifs. La rébellion dégénère aussitôt en une guerre sans précédent en Afrique. Le pays est fragmenté par des rébellions et la partie restante est contrôlée par le pouvoir de Kinshasa. Sept pays africains sont impliqués dans cette nouvelle spirale de violence : la République démocratique du Congo (RDC), le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie d'un côté, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi de l'autre. Avec l'éclatement du deuxième conflit de la RDC, le Kivu est à nouveau le point de départ des hostilités dans un conflit d'une extrême complexité marqué par l'atomisation des groupes rebelles concentrés dans l'est de la RDC (congolais, rwandais, ougandais, burundais), alliés ou rivaux selon leur appartenance ethnique et leurs intérêts du moment, par l'entrée en lice de pays africains alliés à L-D Kabila, par les alliances et mésalliances entre belligérants de tous bords (congolais et étrangers), et par les enjeux économiques pour la RDC et ses voisins. Sept pays africains sont précipités dans les combats et deux coalitions s'affrontent sur le sol congolais d'un côté, les troupes gouvernementales de Kabila, les milices rwandaises Interahamwe et les ex-Forces armées rwandaises (exFAR), les milices tribales congolaises Maï-Maï, appuyées par l'Angola, la Namibie, le Zimbabwe, et le Tchad qui se retire rapidement, de l'autre, des factions rebelles congolaises, rivales entre elles, soutenues tour à tour selon leurs intérêts par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Après la création d'une nouvelle rébellion dans la province Equateur, le Mouvement pour la libération du Congo (MLC) soutenue par l'Ouganda, et la scission du RCD en deux tendances, les rebelles consolident la partition du pays et se partagent le nord, l'est et le sud-est de la RDC, le gouvernement ne contrôlant plus que la moitié ouest. Malgré le début du processus de paix marqué par l'accord de cessez-le-feu signé en juillet 1999 à Lusaka entre les sept pays impliqués et les rebelles du MLC et des deux RCD, les combats se poursuivent et l'imbroglio politico-militaire se complique davantage avec le renversement d'alliance entre le Rwanda et l'Ouganda. La conquête de Kisangani, chef-lieu de la Province orientale et importante place du commerce du diamant, devient le symbole et l'enjeu de leurs violents affrontements à trois reprises : août 1999, mai-juin 2000, juin 2002. Grâce à l'intervention de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC) et aux accords bilatéraux signés entre RDC-Rwanda et RDC-Ouganda, les troupes étrangères se retirent officiellement du sol congolais fin 2002, mettant un terme à la guerre régionale proprement dite. Mais, les combats ne cessent pas pour autant et le conflit change de nature. En effet, le Rwanda et l'Ouganda, décidés à garder la mainmise sur les richesses naturelles de la RDC sous couvert de sécuriser

leurs frontières contre des rebelles (parmi eux, des groupes armés hutu) venant de la RDC, continuent à s'affronter par milices congolaises interposées qu'ils arment au gré de leurs intérêts et dont ils attisent les dissensions interethniques. Le conflit se recentre donc autour des relations tumultueuses de la RDC avec ses voisins rwandais et ougandais. Les violences perdurent entre les rebelles soutenus par le Rwanda et l'Ouganda malgré la fin officielle du conflit, avec les mêmes effets meurtriers pour la population, particulièrement au Kivu et en Ituri, et déstabilisateurs pour la région des Grands Lacs Africains. Le cas du Congo Brazzaville. Bref rappel du conflit Le 10 mai, l'arrivée à Owando de Denis Sassou-Nguesso, en tournée préélectorale, est perturbée par les partisans de Joachim Yhombi-Opango qui s'opposent son entrée en tipoye dans leur fief. Un militaire proche de Yhombi-Opango, soupçonné de vouloir attenter à la vie de Sassou-NGuesso, est abattu par la garde personnelle de l'ancien président. Le drame met le feu aux poudres dans la capitale de la Cuvette. Les partisans de Sassou-Nguesso sont pris à partie et doivent fuir la ville. Les événements causent la mort d'une dizaine de personnes. La signature d'un code de bonne conduite par les principaux leaders politiques congolais, le 31 mai, en présence de Federico Mayor, ne met pas fin à la crise. Seulement deux jours après l'engagement des chefs politiques à renoncer aux armes comme moyen de résoudre les conflits politiques, les Cobras tendent une embuscade à des militaires proches de Yhombi-Opango, aux environs d'Oyo, et en tuent quatre. Le président de la République Pascal Lissouba rentre précipitamment de Harare où il participait au 33e sommet de l'OUA. Le 4 juin, le gouvernement proclame sa détermination à traquer et anéantir tous les éléments non réguliers détenteurs d'armes de guerre. Le 5 juin au petit matin, un détachement de blindés encercle la résidence privée de Sassou-Nguesso. Les Cobras repoussent l'armée et occupent en quelques heures la majeure partie du Centreville et toutes les casernes du Nord de Brazzaville. La conflagration entre les deux camps a fait plusieurs victimes civiles. Dans la soirée, le Ministre de l'Intérieur, Philippe Bikinkita, invité au journal de la télévision nationale, affirme que l'opération du matin était une simple opération de police visant à l'arrestation du commandant Aboya et du colonel Engobo, impliqués dans les événements d'Owando et Oyo, qui ont trouvé refuge à la résidence de Sassou-NGuesso. La poursuite des affrontements provoque un exode massif qui vide les quartiers de Poto-Poto, Moungali, Ouenze et Mpila. Les centaines de milliers de déplacés trouvent refuge auprès de la parenté à Bacongo, Makelekele, Mfilou, Talangaï ou au PK45. La guerre reste circonscrite à Brazzaville dont le Centre-ville est le principal champ de bataille. Dès les jours suivants, la France évacue ses ressortissants et ceux des autres pays occidentaux. Les deux camps s'installent dans une guerre de position. Très vite, Lissouba se rend compte qu'il ne peut compter sur les forces régulières dont plusieurs officiers rejoignent le camp de son adversaire. En outre, beaucoup de militaires se refusent à prendre part au conflit. Le Chef d'Etat-major, le Général Mabika, ne tarde pas à se dérober et s'installe en Europe, officiellement pour raisons de santé. Son adjoint, le Général Mayoulou l'imite. Le Chef de l'État nomme le Colonel Loundou à la tête des FAC. Avec le Colonel Ibala, c'est lui qui dirige les opérations militaires pour les forces présidentielles. Du côté de Sassou-Nguesso, plusieurs des officiers supérieurs exclus de l'armée en 1995 encadrent les Cobras. Une semaine après le début des affrontements, un fort contingent de Zoulous et de Cocoyes arrivent de Loudima où ils ont été formés par les Israéliens. Le renfort permet à Lissouba de tenir ses positions. Une médiation nationale conduite par Kolelas tente de se mettre en action. Elle n'obtient aucun résultat concret. Pendant plusieurs jours, la guerre est une succession d'accalmies et d'engagements au cours

desquels les protagonistes s'affrontent à l'arme lourde. Des deux côtés, on se livre au pillage des maisons et commerces désertés dans les zones de combat. Une trêve est conclue le 17 juin. Elle permet un premier contact des représentants des deux camps à Libreville, sous l'égide du président gabonais Omar Bongo. Les délégués de Sassou-Nguesso exigent le départ de Lissouba dès le 31 août, date d'expiration de son mandat présidentiel. Cette exigence est impensable pour Pascal Lissouba qui diligente la mise en place du Conseil Constitutionnel, seule institution habilitée à reporter l'élection présidentielle et prolonger son mandat. Le 23 juin 1997, avec 5 ans de retard, le Conseil Constitutionnel est désigné et prête serment au Palais du Parlement. Le 19 juillet, le Conseil reporte la tenue de l'élection présidentielle. Deux mois après le début de la guerre civile, le camp de Sassou-Nguesso ouvre une station de radio-télévision dénommée Radio-Telé Liberté, qui défend sa ligne politique et ses thèses sur la guerre et fait le contrepoids aux médias d'état qui œuvrent exclusivement pour Lissouba. Alors que la guerre civile s'enlise et que les négociations arbitrées par Omar Bongo patinent, une recomposition politique s'opère à Brazzaville, avec la création en septembre 1997, de l'Espace Républicain pour la Défense de la Démocratie et l'Unité Nationale (ERDDUN). Il est composé de l'ensemble des partis politiques qui ne luttent pas aux côtés des Forces Démocratiques et Patriotiques (FDP) constituées par Sassou-NGuesso après le déclenchement des hostilités : l'UPADS, le MCDDI, le RDPS, RDD, UFD, etc. La présidence du nouvel ensemble politique est confiée à Kolelas. Officiellement, l'objectif de l'ERDDUN est d'œuvrer pour le retour à la paix, mais en réalité, il constitue un front anti SassouNguesso. Le 13 septembre, sur proposition de l'ERDDUN, Lissouba nomme Bernard Kolelas au poste de Premier Ministre. D'une apparence de neutralité au début de la guerre, le Président du MCDDI vient de se ranger dans le camp de Lissouba. Pour sauver les apparences, Kolelas fait mine de réserver 5 portefeuilles au PCT dans le gouvernement de 46 ministres qu'il forme. Juste après sa nomination, Kolelas engage ses Ninjas dans la bataille aux côtés des forces de Lissouba. Les Cobras contrôlent toute la partie Nord et Centre du pays, mais le renfort de la milice de Kolelas et l'emploi d'hélicoptères de combat procurent à Lissouba un avantage certain sur le terrain. A l'instigation de la France, une réunion au sommet est organisée le 16 septembre à Libreville par Omar Bongo. Les présidents Abdou Diouf du Sénégal, Gnassingbe Eyadema du Togo, Alpha Omar Konare du Mali, Mathieu Kerekou du Bénin, AngeFélix Patassé de Centrafrique, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de Guinée équatoriale et Idriss Deby du Tchad y prennent part. L'objectif du sommet est de réunir les deux protagonistes de la guerre civile congolaise pour trouver une solution de sortie de crise. En dernière heure, Lissouba choisit de se faire représenter par son Premier Ministre Kolelas, alors que Sassou-Nguesso est bien présent. Le sommet ne produit aucun résultat concret. Au début du mois d'octobre, pour contrer son opposant Jonas Savimbi qui a apporté son soutien à Lissouba, le Président angolais José Eduardo dos Santos vient à la rescousse de Sassou-Nguesso et engage un fort contingent de l'armée angolaise dans la guerre civile congolaise. Le rapport des forces sur le terrain s'en trouve totalement inversé. Les revers militaires qui s'ensuivent, poussent les principaux dignitaires du régime Lissouba à se replier à Pointe-Noire. Le 9 octobre, les Cobras et l'armée angolaise s'emparent de l'aéroport de Maya-Maya. Le 11, l'aviation angolaise entre en action et lâche des bombes sur le Palais présidentiel et sur les quartiers de Bacongo et Makelekele. Lissouba est contraint de quitter Brazzaville et de se replier sur Dolisie. Le 14, Brazzaville tombe aux mains des Cobras et de l'armée angolaise. Le lendemain, Pointe-Noire est occupée sans heurts par les troupes

angolaises. C’est la fin pour le régime de Lissouba. Les dignitaires s’enfuient le plus vite possible vers les pays voisins. Le Président de la République lui-même transite par Nkayi et Sibiti avant de traverser la frontière gabonaise. Le 24 octobre 1997, Denis Sassou-Nguesso s’autoproclame Président du Congo et promulgue un Acte fondamental qui aménage une transition flexible. Conséquence pour Brazzaville Outre les destructions matérielles, la guerre a eu un impact profond dans la société. La ville a été transformée, des quartiers entiers du centre-ville se sont dépeuplés, les habitants de la capitale congolaise ayant mis en place de nouvelles stratégies résidentielles afin de s'éloigner du centre-ville jugé désormais trop risqué. Les mouvements de réfugiés La guerre civile au Congo-Brazzaville et l'intensité des combats qui ont dévasté la capitale du pays ont envoyé des milliers de réfugiés à travers le fleuve Congo à Kinshasa. À la mi-octobre 1997, certains ont tenté de rentrer chez eux, mais la plupart a pris la fuite. Alors que certains réfugiés risquent un retour en commençant à reconstituer un semblant de vie perturbé par cinq mois de guerre civile, la plupart préfère rester dans la sécurité de la région de Kinshasa. Selon les fonctionnaires de l'ONU il y a quelques 36.000 réfugiés congolais enregistrés dans la capitale de l'ex-Zaïre. Un peu moins de 12.000 dans un camp de tentes près de l'aéroport international et le reste avec des amis et des proches de la ville. Au camp de tentes de Kinkole, ouvert en juin 1997 à environ 45 kilomètres du centre de Kinshasa, les réfugiés écoutent de la musique pendant qu'ils attendent des nouvelles sur les conditions à travers le fleuve Congo. Ils disent qu'ils veulent rentrer chez eux, mais estiment que la situation politique reste instable et incertaine. Les travailleurs humanitaires disent que quelques-uns partent pour revenir en arrière, des réfugiés continuent d'arriver - jusqu'à 50 personnes par jour. Les raisons du conflit. L'objectif transitoire du pouvoir, pour asseoir son autorité, fut à l'évidence de neutraliser matériellement et symboliquement tous les quartiers stigmatisés comme "territoire ninja" (ennemi), de gommer la forte identité culturelle et politique que représentait cet ensemble urbain en le vidant de ses jeunes et de ses élites, de détruire ce territoire toujours rebelle, trop fortement enraciné dans l'histoire de Brazzaville. Chronologie. De juillet 1993 à 1994 : Brazzaville est le théâtre d'une guerre civile opposant partisans du président Lissouba, partisans de l'ancien président Sassou-Nguesso et partisans de Bernard Kolélas, dirigeant du principal mouvement d'opposition et maire de Brazzaville. 1995 : Le conflit, qui aurait provoqué la mort de deux mille personnes et entraîné le déplacement à l'intérieur du pays de cent mille personnes, ne s'apaise qu'avec l'entrée de quatre membres de l'opposition au gouvernement. Cependant, l'État ne parvient pas à contrôler les milices partisanes armées, recrutant parmi les jeunes Congolais touchés par le chômage et encadrées par des militaires. juin 1997 : La guerre civile reprend de plus belle alors qu'une élection présidentielle doit avoir lieu en juillet. 5 juin1997 : L'armée appuyée par les "Zoulous" (la milice privée du chef de l'État) encercle la résidence de Denis Sassou-Nguesso. Celui-ci répond en s'appuyant sur sa propre milice (les "Cobras"). Durant quatre mois, de violents affrontements se déroulent dans Brazzaville, la dévastant et la vidant de ses habitants. Dans l'incapacité de l'emporter avec leurs seules forces, les belligérants font appel à des aides extérieures : Lissouba, bientôt allié de Kolélas, a recours à des pilotes d'hélicoptères Mi-24 des anciens pays de l'Est, Sassou-Nguesso fait, quant à lui, appel aux forces du président angolais Dos Santos dont il a toujours été proche politiquement. Ces dernières, qui interviennent en masse en profitent pour prendre à revers leurs adversaires de l'UNITA alliés traditionnels des Congolais de Kinshasa. 16octobre1997 :

Sassou-Nguesso, victorieux, déclare la fin de la guerre (dont le bilan serait de 4 000 à 10 000 morts), appelle à la réconciliation des Congolais. 16octobre1997 : Sassou-Nguesso se proclame président après avoir formé un gouvernement d'union nationale dont l'éventail se révèle vite bien étroit. Ce dernier a pour mission de déterminer la durée et les modalités de la période de transition précédant la tenue d'élections générales. 1999 : Les combats reprennent entre armée et "Ninjas". La guerre civile laisse des traces indélébiles et divise profondément le pays : le Nord restant proche de SassouNguesso, le Centre-Ouest rattaché à Lissouba (en exil), et la région du Pool (Brazzaville) à Kolelas (en exil). Le Congo devient une zone où les miliciens non payés font régner l'insécurité. En demandant l'aide de l'Angola, le pays s'est trouvé impliqué dans le grand conflit qui frappe la région des Grands lacs. décembre1999 : Un accord de paix a été conclu entre toutes les factions armées du pays. Le fossé semble pourtant demeurer entre les acteurs politiques de l'intérieur et ceux dont l'exil se prolonge. Après la cessation de la guerre, le gouvernement congolais devra désormais se consacrer à la reconstruction et à la réhabilitation des infrastructures détruites. L’apport de l’Union Africaine dans la stabilisation de la région des Grands Lacs. A la lumière de ces quelques faits majeurs que nous venons d’évoquer dans ces lignes, il sied de répondre à la question de savoir ce qu’a été la contribution de l’Union Africaine dans la résolution de ses propres problèmes. Dans ses nouveaux objectifs, l’UA a affirmé la volonté de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent. Mais dans les faits, l’UA a toujours été à l’arrière garde laissant tous les pouvoirs de décision et même d’initiative entre les mains de l’ONU. En 1994 au Rwanda, l’Organisation africaine a été moins compétitive dans la résolution des conflits rwandais qui ont poussé au génocide. Les pays occidentaux se sont organisés pour gérer les réfugiés et rescapés de la guerre et stabiliser le pays déchiré par une violence extrême qui a affecté toute la région des Grands des Lacs. En République Démocratique du Congo, le pays a été segmenté par des rebellions de tous bords, renversant à deux reprises des Chefs d’Etat, tuant des milliers des civils et occasionnant des déplacés de par le monde. L’action de l’UA a été plus que timide par rapport à d’autres Organisations Internationale. Dans la charte de Syrte, les Chefs d’Etat signataires ont réitéré leur volonté de promouvoir et protéger les Droits de l’homme et des peuples. Ce à quoi on assiste aujourd’hui dans la région des Grands Lacs est diamétralement opposé à ces idéaux. Les groupes armés actifs comment des viols et crimes éhontés de l’histoire de l’humanité sans que l’UA n’en soit émue ! Il faut que la Communauté Internationale lève le ton pour que l’UA fasse entendre sa voix par des simples condamnations. Dans les autres pays auxquels nous avons fait allusion, l’UA n’a pas aussi été performante que l’on ne le croit. La désintégration sans précédent à laquelle on assiste dans la région des Grands Lacs, elle est une conséquence de limites observées de l’UA. Si cette dernière était si forte dans ses actions, les Organisations sous régionales (CEAC, SADEC, COMESA,…) qui se créent pour l’affaiblissement des uns et des autres n’aurait jamais de sens, le Rwanda n’aurait pas immigré vers le Common Wealth d’East Africa. On reconnait quand même à l’Union Africaine son implication dans la réalisation des accords de Lusaka et les assises de Sun City qui ont conduit à la mise en place d’un Gouvernement de transition et la fin officielle des combats entre belligérants en République Démocratique du Congo. Aussi son implication dans la crise actuelle, bien que timide, à l’Est de la RDC. L’UA s’active à soutenir la mise en place de la Brigade Internationale Neutre en vue d’éradiquer tous les groupes armés encore actifs en RDC. Bien que ceci soit sous l’égide de l’ONU et trop controversée. 3000 hommes doivent

constituer cette force d'intervention neutre avec comme mandat d'imposer la paix sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo spécialement dans sa partie Est. Des interrogations sont soulevées sur l'efficacité de cette brigade. Comment expliquer que 3000 hommes réussissent là où 17000 de l'ONU et 100.000 des FARDC ont échoué ? L'UA encourage cette intervention et félicite l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Malawi d'avoir accepté de disponibiliser ses troupes dans la composition de cette brigade. Le plan n'est pas l'originalité de l'UA. Et même lorsqu'elle demande, par la même occasion, que le Rwanda et l'Ouganda discutent avec leurs opposants, cela ne vient pas directement de l'UA entant qu'organe souverain sur les affaires africaines. Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban ki Moon, lors de son passage dans la région, l'avait déjà évoqué. Bref, l'Union Africaine, dans toutes ses actions qu'elle mène pour stabiliser la région des Grands Lacs, n'agit pas comme pas une Organisation Internationale souveraine. Elle s'accroche constamment aux positions de l'ONU parfois elle reste indifférente quand les populations de la région ont plus besoin de son implication active. Que dire ? Incapacité, Incompétence ou connivence avec les fauteurs des troubles de la région ? Les recherches fouillées de nos travaux ultérieurs nous en diront d'avantage. Conclusion Dans la région des Grands Lacs africains, le bilan de l'Union Africaine est vraisemblablement insatisfaisant au regard des faits que nous venons de soulever ci-haut. Banyaku Luape, qui a été rejoint par Nyabirungu dans son analyse sur les cinquante ans de l'existence de l'UA, le qualifie de bilan moyen. Son évolution dans les faits serait comparable à son évolution terminologique où dans les acronymes de sa création, OUA, seule la lettre O fut tombée pour former UA mais l'esprit de la structure est resté le même dans son fonctionnement que dans les faits sur terrain. Pourtant les moyens nécessaires ne manquent pas aux dirigeants africains pour assurer l'indépendance de l'Organisation qu'ils ont créée de leur plein gré. A titre illustratif, les forces internationales que mènent les opérations de l'ONU en Somalie contre les shebab, sont constituées des militaires des Armées des pays africains (le Kenya et l'Ethiopie), la Brigade Internationale Neutre qui devra lutter contre les groupes armés en RDC est aussi constituée des soldats africains. Bref, les moyens humains pour l'UA ne manquent pas pour mener des actions de stabilisation de la région des Lacs. Même si les moyens financiers peuvent, quelque part, poser problème étant donné que le budget de l'UA est financé en grande partie par l'extérieur. Fallait-il attendre que la situation dégénère de nouveau avec les M23 et que l'ONU pense à créer une Brigade Internationale Neutre pour que l'UA se réveille avec l'idée de la création d'une force d'intervention rapide africaine ?. La question qui reste posée est celle relative à la volonté politique de nos dirigeants africains. Quand est-ce que les dirigeants africains prendront-ils conscience que l'UA est une organisation pour la promotion des vraies valeurs des peuples africains, de lutte contre les maladies longtemps oubliées sous d'autres cieux, de réduction de la pauvreté comme décrit dans la Charte d'Addis-Abeba, qu'une organisation des chefs d'Etat qui multiplient sommets et réunions dans le seul objectif de conserver leur pouvoir, parfois acquis par des modes extraconstitutionnels ? Il faut une vision refondatrice de l'Afrique à travers ses organisations. Wait and see, disent les Anglais ! Bibliographie Jean-Marc Balencie et Arnaud de La Grange, 2005. Les Nouveaux Mondes rebelles, Éditions Michalon, Paris. Mehdi Ba, Rwanda, 1997. Un génocide français, L'Esprit frappeur, Paris. CHRETIEN, J-P., 2000. L'Afrique des Grands Lacs, Aubier. DALLAIRE, R., 2003. J'ai serré la main du diable, la faillite de l'humanité au Rwanda, Libre Expression. Patrick de Saint-Exupéry, 2004. L'inavouable, la France au Rwanda, Les Arènes. Esther Mujawayo, S. B, 2005. Histoire d'un génocide, l'aube poche

essai. HATZFELD, J., 2003. Une saison de machettes, Dans le nu de la vie, Point. Péan, P., 2010. Carnages, Fayard. Integrated Regional Information Networks, « BURUNDI: Rebel group slowing peace process, says government »sur irinnews.org. Consulté le 5 mai 2013 AFP, « Le chef de la rébellion renonce à la "lutte armée" »sur jeuneafrique.com, mars 2009. Consulté le 5 mai 2013 JOURAVLEV, Y., 1983. 20 années de lutte pour l'unité et l'indépendance de l'Afrique, éd. Novosti, Moscou. TSHIMPANGA, M.K., 2012. Union Africaine : bilan d'une intégration dix ans après, in Congo-Afrique, n°469. BOURGIE, A., 2004. « L'Union Africaine entre les textes et la réalité », in Annuaire français de relations internationales, Paris. GONIDEC, F.P., 1993. L'OUA Trente ans après, Karthala, Paris. MUSAMBYA, 1997. La crise des Grands Lacs et le spectre de la désintégration régionale : fondements et enjeux, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Yaoundé. KAMBERE, M.L, 1999. Regard sur les Conflits des Nationalités au Congo. Cas des Hutu et Tutsi au Kivu, 2ème partie, éd. Yira, Kinshasa. RUSAMIRA, E., 2003. La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective, Afrique contemporaine, n° spécial automne. POURTIER, R., 1999. La Guerre des Grands Lacs, Cahiers français, n°290.